



## COMPTE RENDU AUDIENCE

**Ce lundi 13 novembre, le Comité des syndicats CGT Ville de Paris était reçu en audience par Mme Polski, nouvelle élue en charge des personnels, Mme Lancestremere, directrice de la DRH, et le directeur de cabinet de Mme Polski.**

La CGT a présenté ses revendications salariales :

- Augmentation de 400 € de l'IFSE mensuelle pour tous les personnels ;
- Les ratios promus/promouvables à 100% pour la catégorie A ;
- Contre la remise en cause de l'IFI pour 1500 agents, pour son augmentation au niveau maximum (51,25€/mois), au lieu de l'augmentation prévue par la Ville de 1,67€/mois ;
- L'extension de la prime Ségur à l'ensemble des agents Ville de Paris des services médico-sociaux ;
- Contre l'accentuation de la rémunération au mérite, telle que prévue avec la nouvelle formule des primes (séparation IFSE/CIA) ;
- Quel que soit la position de la CGT en central, elle demande à participer à l'ensemble de toutes les discussions, il en va du respect des résultats aux élections professionnelles de décembre 2022 ;
- L'amélioration des passages de C en B et de B en A.

La CGT a développé le fait que la Ville devait faire plus envers ses agents, ce sont des choix politiques qui lui appartiennent quand on voit les milliards consacrés au budget des armées. Sur ces revendications, quasiment pas de réponse...à part « La Ville fait beaucoup, elle essaye vraiment d'être en soutien au pouvoir d'achat ».

Mme Polski a réaffirmé le versement de la prime pouvoir d'achat. C'est à l'ordre du jour du CST du 22 novembre et du Conseil de Paris de décembre. Elle indique que cela représente 19 millions d'euros. Sur les Jeux Olympiques, Mme Lancestremere indique que l'État va publier un texte pour inciter à la mise en télétravail.

La CGT a pointé le fait que dans certaines directions, il est demandé aux agents de répondre avant fin novembre sur leurs demandes de congés pour l'été prochain. La CGT a réaffirmé l'obtention d'une prime exceptionnelle à destination de l'ensemble des agents de la Ville de Paris pour cet événement sportif mondial exceptionnel et non une monétisation de 10 jours supplémentaires pour certains, de leurs congés.

Sur le manque d'attractivité, la réponse a été d'aller chercher des gens moins qualifiés, peut-être sans concours, et les former. Simplifier aussi les recrutements par concours, en supprimant l'obligation de fournir un CV. Les jeunes qui entrent aujourd'hui dans la fonction publique seraient en demande de liberté et ne seraient plus préoccupés par la sécurité de l'emploi.

La CGT a répondu que l'attractivité passait d'abord par la rémunération, le temps de travail et les conditions de travail. La CGT a réaffirmé son engagement dans la volonté d'aller chercher les recrutements pour les besoins d'un service public de qualité au plus près des citoyens des territoires en difficultés qui méconnaissent les propositions d'embauche de la collectivité. La CGT a réaffirmé l'embauche au statut pour tous les personnels

Sur le logement, l'administration a développé qu'elle avait mis en place une charte pour que les mairies d'arrondissements réservent un quart de leur logement social pour les agents. Certaines mairies n'ont pas encore signé la charte (5ème, 6ème, 7ème, 15ème, 16ème et 17ème). La CGT a réaffirmé que l'offre de logement envers les agents de la collectivité devait être une priorité et qu'elle interpellerait, les Mairies d'arrondissement qui n'ont pas signé la charte.

Sur la complémentaire Santé : une discussion s'ouvre. La Ville indique que toutes les options sont sur la table. La CGT a réaffirmé sa revendication sur un 100% sécurité sociale, le maintien de la prime APS, et le principe d'une mutuelle non obligatoire.

Enfin, sur le nouveau système de primes, l'administration répond que le CIA sera versé au mois de décembre et que l'augmentation de l'IFSE commencera en janvier.